

Monsieur

Adresse

05000 GAP

Gap, le

*Objet :* Votre demande ou renouvellement d'autorisation de travail à temps partiel (sur autorisation ou temps partiel de droit pour raisons familiales).

Madame, Monsieur,

Pour faire suite à votre demande en date du …………….. (ou suite à notre entretien en date du …….…..…. en cas de refus) ,

🞎 j'ai le regret de vous informer que je ne puis accéder à votre demande de travail à temps partiel pour les motifs suivants : …

🞎 j'ai l'honneur d'accepter votre demande de travail à temps partiel sur autorisation à raison de …….% (préciser la quotité) ;

🞎 j'ai l'honneur de vous informer que j'ai pris connaissance de votre demande de travail à temps partiel de droit pour raisons familiales à raison de 50%, 60%, 70% ou 80% :

🞎 pour élever un enfant de moins de trois ans ;

🞎 pour donner des soins à un conjoint, un enfant, un ascendant.

L'autorisation de travail à temps partiel vous sera accordée pour une période de ……….. mois (entre six mois et un an) à compter du …………………. A ce titre, un arrêté de mise à temps partiel vous sera notifié(e) dans les prochains jours.

Pendant cette période de travail de temps partiel, votre temps de travail sera organisé de la façon suivante : (*préciser le mode d'organisation de l'activité : quotidien, hebdomadaire, mensuel ou annuel, la répartition des heures ou des jours d'absence dans la journée, la semaine, le mois ou l'année en fonction du mode d'organisation)*.

Suite à la modification de certaines dispositions relatives au temps partiel, j'attire particulièrement votre attention sur les points suivants :

1) Cette période de travail à temps partiel sera renouvelée, pour la même durée, par tacite reconduction dans la limite de trois ans. A l'issue de cette période de trois ans, soit à compter du ………., le renouvellement de l'autorisation de travail à temps partiel devra faire l'objet d'une demande explicite de votre part. *(Eventuellement) Cette demande devra être présentée dans un délai de …… mois avant l'expiration de la période en cours.*

2 ) En revanche, il vous appartiendra de formuler une nouvelle demande explicite d'autorisation de travail à temps partiel sans attendre l'extinction de la tacite reconduction dans les cas suivants :

* un changement sur les conditions d'exercice du travail à temps partiel (quotité, durée, mode d'organisation de votre activité) au terme de l'une des périodes de travail à temps partiel ;
* la réintégration à temps complet au terme de l'une des périodes de travail à temps partiel ;
* la modification sur les conditions d'exercice du travail à temps partiel avant l'expiration de l'une des périodes en cours. Dans ce cas, votre demande devra être présentée dans un délai de deux mois avant la date souhaitée, sauf en cas de motif grave.

🞎 3) Enfin, je tiens à vous informer que l'option de surcotisation que vous avez formulée dans votre demande d'autorisation de travail à temps partiel ne vaut que pour la période initiale de ……… mois, soit du ……….. au ………….. En cas de renouvellement tacite de l'autorisation de travail à temps partiel, votre nouvelle demande de surcotisation, s'il y a lieu, devra intervenir au plus tard à la fin de la période pour laquelle l'autorisation a été précédemment délivrée.

ou

🞎 3) Enfin, j'ai pu constater que votre demande d'autorisation de travail à temps partiel n'était pas accompagnée d'une demande de surcotisation. Je tiens à vous informer qu'il vous est toutefois possible de présenter une telle demande lors de chaque renouvellement (tacite ou explicite) d'autorisation de travail à temps partiel. En cas de renouvellement tacite de l'autorisation de travail à temps partiel, cette demande de surcotisation, s'il y a lieu, devra intervenir au plus tard à la fin de la période pour laquelle l'autorisation a été précédemment délivrée.

Je vous prie d’agréer, Madame, Monsieur, l’expression de mes sentiments les meilleurs.

Le (Maire Président)